

Blois, le 9 novembre 2023

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL COMMÉMORE LE 5^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU PARRAINAGE DU SNLE « LE TERRIBLE »



Les 10 et 11 novembre, le Conseil départemental commémore, à Vendôme, le cinquième anniversaire du parrainage du SNLE « [Le Terrible](#) ». Durant deux jours, une série d'événements et de manifestations, dont la création d'une [préparation militaire Marine](#), entretiendront le lien armées-nation matérialisé au cœur des territoires par ce parrainage depuis novembre 2018.

Le parrainage de bâtiments de guerre est une tradition qui remonterait, en France, à l'époque de Charles VI, au XIV^e siècle. Mais, ce n'est que sous Louis XV que des villes, des

états de province, et même des guildes et des corporations financent et donnent leur nom à des navires qui devaient, par la suite, constituer la grande flotte de Louis XVI. Ces collectivités avaient été invitées par le [ministre Choiseul Stainville](#) à verser leur contribution pour « sponsoriser » - du latin *sponsor* qui signifie justement « parrain » - ses navires de guerre.

Basé à [L'île Longue](#), dans la rade de Brest (Finistère), le S619 « Le Terrible » est un des quatre [sous-marins nucléaires lanceurs d'engins \(SNLE\)](#) composant la [Force Océanique Stratégique \(FOST\)](#) en charge d'assurer, lors de patrouilles successives, la [permanence à la mer de la dissuasion nucléaire française](#). Mis en service fin septembre 2010, il a effectué plus de 500 patrouilles.

Initié en 2017, ce parrainage d'un bâtiment opérationnel de la [Marine Nationale](#) a nécessité, sous l'égide de l'[Association des villes marraines des forces armées \(AVMfa\)](#), une délibération unanime des élus de l'assemblée Départementale avant que la décision finale revienne à l'amiral Christophe Prazuck, alors Chef d'État-Major de la Marine nationale.

Créée en 1986, l'Association des villes marraines des forces armées réunit l'ensemble des 170 collectivités territoriales, communes et départements, qui parrainent chacune une unité opérationnelle du Ministère des Armées. Présidée par [Louis Giscard d'Estaing](#), résident du Loir-et-Cher, elle est l'expression institutionnelle du soutien moral de la Nation à ses unités combattantes.

Se traduisant traditionnellement par un accueil de l'équipage de l'unité parrainée dans le territoire, cette initiative vise à entretenir, en cohérence avec l'esprit de la [Journée Défense et Citoyenneté](#), le lien entre les habitants, les jeunes et les représentants de la Marine nationale. Seules des unités opérationnelles des forces armées peuvent être parrainées. Du soldat à l' élu de la Nation, le parrainage reste fidèle à la conception française et républicaine de la Défense. Être marraine d'une unité militaire est pour la collectivité qui s'y oblige un authentique privilège : une même unité militaire ne peut, en effet, avoir qu'une - et une seule - collectivité marraine, et ce, pour toute sa durée de service. De même, une collectivité marraine ne peut avoir qu'une - et une seule - unité militaire filleule.

CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :
departement41



Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

Une commémoration durant deux jours

« *quotidiennement, comme nous le rappelle l'actualité, les autorités publiques et les forces armées travaillent inlassablement pour préserver la liberté sur notre territoire. Il est crucial de souligner que cette liberté a un coût. C'est dans cette volonté de sensibilisation à l'esprit de Défense nationale, notamment à destination des plus jeunes, que le Conseil départemental de Loir-et-Cher parraine un bâtiment opérationnel, à l'instar d'autres collectivités qui ont déjà pris cette initiative* » rappelle Philippe Gouet, président du Conseil départemental.

Des ateliers, une conférence, une projection de film, des rencontres, une exposition et deux cérémonies militaires émailleront ces deux journées.

- Vendredi 10 novembre

De 10h à 12h et de 14h à 16h, des ateliers de présentation des métiers des sous-marinières auront lieu au Lycée Ampère de Vendôme (11 Rue Jean Bouin) au profit de deux classes du collège Jean-Edmond et de deux classes du collège St Joseph de Vendôme, de [classes de défense](#) du collège Pierre-de-Ronsard de Mer, et du lycée Ampère de Vendôme ainsi que de deux classes du collège Rabelais de Blois.

De 18h30 à 19h45, le Capitaine de vaisseau Matthieu Buchaillet, commandant de l'équipage « bleu » du SNLE « Le Terrible » animera une conférence intitulée « [la France, puissance nucléaire océanique](#) » à l'amphithéâtre du lycée St-Joseph (18 Rue Lemyre de Villers) en présence de Catherine Lhéritier, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental et du Capitaine de vaisseau Jean-François Mangin, commandant de l'équipage « rouge » du SNLE « Le Terrible ».

Puis, à partir de 20h, le film [Le Chant du Loup](#) sera projeté gratuitement au Minotaure (8, rue César de Vendôme) en présence des deux commandants du « Terrible », d'officiers marinières et de l'équipage du détachement II qui échangeront avec le public en fin de séance.

- Samedi 11 novembre

De 9h à 9h50 se tiendra, en présence notamment de Christophe Marion, député de la 3^{ème} circonscription du Loir-et-Cher, de Philippe Gouet, président du Conseil départemental, Laurent Brillard, maire de Vendôme et du Capitaine de vaisseau Matthieu Buchaillet, une conférence de presse sur les 5 ans du parrainage dans la salle des actes de la mairie de Vendôme (Parc Ronsard).

Après la messe de l'armistice, à la Trinité de 10h à 10h50, Xavier Pelletier, préfet de Loir-et-Cher, procédera à partir de 11h, au monument aux morts de Vendôme, à la lecture du message du Ministre des Armées ainsi qu'au ravivage de la flamme de la résistance en présence des autorités civiles et militaires et des portes drapeaux.

De 11h40 à 12h30 aura lieu, sur l'esplanade Rochambeau, en présence du Capitaine de corvette Thomas Letournel, représentant le [Préfet maritime de Brest](#), une cérémonie au cours de laquelle les Capitaines de vaisseau Mangin et Buchaillet remettront le fanion à la [préparation militaire Marine « Amiral André Storelli »](#) de Vendôme (PMM Vendôme).

Cette cérémonie sera suivie, au Minotaure, des discours officiels et de la charte de parrainage de la PMM Vendôme par « Le Terrible » puis de la présentation d'une exposition sur les sous-marins par Anne-Élyse Lebourgeois, directrice des archives départementales de Loir-et-Cher.

Enfin les commémorations prendront fin à 15h30, par un dépôt de gerbe devant la stèle de l'Ingénieur du Génie Maritime vendômois [Jacques Chevallier](#), un des pères fondateurs de la propulsion nucléaire navale, en présence de Philippe Gouet, de Laurent Brillard et de la PMM de Vendôme « Amiral André Storelli ».



CONTACT PRESSE

suivez-nous sur :
departement41



Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60